

BILENDI

Société Anonyme

Au capital de 274.941,52 euros

Siège social : 3, rue d'Uzès – 75002 Paris

428 254 874 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux lois et aux statuts de la société **BILENDI** (la « **Société** » ou « **Bilendi SA** ») à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe (tel que ce terme est défini ci-après) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE – PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

L'activité de la Société ainsi que celle du Groupe se sont fortement développées au cours de l'année 2015. Bilendi SA bénéficie ainsi pleinement des effets positifs liés aux investissements technologiques et commerciaux réalisés ces dernières années.

La forte croissance est à la fois portée par la forte dynamique de l'activité en France, où Bilendi SA réalise la majorité de son activité, et par le développement de l'activité internationale au travers notamment des différentes filiales du Groupe.

L'acquisition de 100% du capital de la société M3 Research A/S, un des leaders des panels en ligne en Europe du Nord, finalisée le 19 février 2015, a encore accéléré la stratégie de développement vers les services digitaux pour les études de Bilendi SA.

Société danoise fondée en 2007, la société M3 Research A/S est un acteur majeur du marché nordique, avec des access panels hautement qualifiés en Europe du Nord (Danemark, Suède, Norvège, Finlande). La société, est implantée à Copenhague, Odense, Stockholm et Helsinki.

A. Le Groupe

Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation pour l'exercice 2015 sont les suivantes (le « **Groupe** ») :

- Bilendi SA,
- Dateos SARL,
- Bilendi Technology SARL,
- Bilendi Ltd,
- Fabuleos SAS,
- Bilendi GmbH,
- Badtech SAS,
- 2WLS SA, filiale marocaine dans laquelle la participation de Bilendi SA est de 51 %,
- M3 Research A/S, dont la prise de participation de 100% par Bilendi SA a été finalisée début 2015, avec ses deux filiales M3 Research AB et M3 Research OY,

- et enfin Bilendi Services Limited, filiale à 100 % de Bilendi SA, créée en juillet 2015 à l'Ile-Maurice.

L'ensemble des sociétés du groupe étant contrôlées de manière exclusive, elles ont toutes été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe est intégré fiscalement en France. Le périmètre d'intégration fiscale comprend les sociétés Bilendi SA, Dateos SARL, Bilendi Technology SARL, Fabuleos SAS et Badtech SAS.

Concernant les sociétés Bilendi Ltd, Bilendi GmbH, 2WLS SA, M3 Research A/S, M3 Research AB, M3 Research OY et Bilendi Services Ltd, il n'y a pas d'intégration fiscale dans la mesure où les sièges sociaux de ces sociétés ne sont pas situés en France.

L'exercice 2015 a été marqué par une croissance de 60 % du chiffre d'affaires. Si l'intégration en début d'année 2015 de la société M3 Research A/S a été un apport important à cette croissance, la croissance organique a également été très forte, puisque le chiffre d'affaires 2015 est en hausse de 22 % sur le chiffre d'affaires pro forma¹ de 2014.

Cette forte croissance a fortement été contributrice et a permis le retour du Groupe à la rentabilité opérationnelle et ce, malgré les importants investissements technologiques et commerciaux réalisés afin de soutenir la hausse d'activité et réussir l'intégration de la société M3 Research A/S.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 du Groupe que nous soumettons à votre approbation sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification majeure par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est élevé à 20.293.795 euros contre 12.705.982 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 20.474.530 euros contre 12.931.345 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à 19.445.717 euros contre 13.542.374 euros lors de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 1.028.813 euros contre une perte de 611.029 euros au titre de l'exercice précédent;
- après prise en compte d'un résultat financier négatif de 61.720 euros, d'un résultat exceptionnel négatif de 191.914 euros, d'une charge d'impôts de 151.591 euros, de l'amortissement et de la dépréciation des écarts d'acquisition pour 2.069.673 euros et des intérêts minoritaires pour -6.834 euros, l'exercice se solde par une perte nette comptable de 1.452.920 euros contre une perte nette comptable de 2.783.372 euros lors de l'exercice précédent.

B. La Société

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé 8.663.895 contre 6.634.665 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation se sont élevés à 8.845.691 euros contre 6.784.208 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 8.714.659 euros contre 7.843.804 euros lors de l'exercice précédent.

¹ Données pro forma établies comme si l'acquisition de la société M3 Research A/S avait eu lieu le 1^{er} janvier 2014

Après prise en compte du résultat financier positif de 360.879 euros qui intègre des dividendes reçus à hauteur de 922.473 euros et des dotations ou reprises aux provisions pour dépréciation des titres de participation ou des comptes courant des filiales pour un montant net négatif de 495.501 euros, du résultat exceptionnel négatif de 135.390 euros et d'un produit d'impôt de 184.909 euros, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice net comptable de 541.429 contre une perte nette comptable de 139.984 euros réalisée lors de l'exercice précédent.

L'activité propre de la Société a ainsi connu une forte croissance au cours de l'exercice 2015 avec un chiffre d'affaires en hausse de 31% qui passe de à 6.634.665 euros à 8.663.895 euros.

Si les différentes activités de la Société ont connu un développement favorable, ce sont les services digitaux pour les études qui ont été le moteur principal de cette forte croissance.

Concernant les différentes filiales de la Société, outre l'acquisition de la société M3 Research A/S et de ses deux filiales mentionnée ci-devant, il faut noter qu'une nouvelle filiale de la Société, Bilendi Services Limited, a été créée en juillet 2015 à l'Ile-Maurice afin de fournir certaines prestations de services aux autres filiales du groupe dans le cadre de la croissance de leurs besoins dans le domaine des services digitaux pour les études.

La provision pour dépréciation des titres de participation de la société Bilendi Limited a été partiellement reprise sur l'exercice, pour un montant de 1.000.000 euros, afin de tenir compte de la très forte croissance de cette filiale anglaise et de l'amélioration des perspectives qui en découle.

Compte tenu de la situation nette négative et du manque de visibilité sur les résultats futurs de la société Badtech SAS, la Société a constaté une provision pour dépréciation pour le montant total du compte courant accordé à sa filiale, à savoir 941.614 euros.

Compte tenu d'une révision des perspectives de croissance et de rentabilité de la société Fabuleos SAS, la Société a constaté une provision pour dépréciation des titres de sa filiale à hauteur de 500.000 euros, la valeur brute des titres de Fabuleos SAS dans les livres de Bilendi SA étant de 1.020.062 euros.

Par ailleurs, il est rappelé qu'à travers l'acquisition de plusieurs blocs de titres, la société Custom Solution a indiqué par des communiqués avoir acquis, en juillet et août 2015, 28,25% du capital de la société Bilendi SA. La société Bilendi SA a indiqué dans un communiqué publié le 8 août 2015 qu'elle n'a pas été informée au préalable de cette prise de participation qui est non sollicitée et que la société Custom Solutions ne lui a pas communiqué ses intentions. Le 9 novembre 2015, la Société a émis un communiqué de presse relatif à plusieurs informations publiées par la société Custom Solutions qui contenaient une communication trompeuse, en laissant entendre notamment que Bilendi était une de ses filiales. Une mise au point était donc nécessaire.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Après un exercice en très forte croissance en 2015, la Société anticipe en 2016 la poursuite d'une croissance, ainsi que la poursuite de l'amélioration de sa rentabilité.

Cette croissance sera portée par la dynamique actuelle et par la poursuite des investissements technologiques et commerciaux.

Bilendi poursuivra également dans la même logique le développement de ses activités à l'étranger, au travers de ses différentes filiales, grâce notamment au renforcement des synergies commerciales et techniques entre les différentes sociétés du Groupe et en continuant à élargir son offre de services.

La Société continuera d'étudier de nouvelles opportunités de croissance externe et de développement.

IV. ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société a poursuivi ses activités de recherche et de développement de nouvelles solutions informatiques et de développement des produits existants. Les coûts associés ont été passés en charge de l'exercice.

V. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

A. La Société

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du code de commerce, que la situation financière de la Société, au regard du volume et la complexité des affaires est saine.

La Société a souscrit en 2015 deux emprunts qui se montent à 1.362.227 euros à la clôture de l'exercice.

Les principaux risques et incertitudes auxquels Bilendi SA pourrait être confronté sont les suivants :

- Risque d'une augmentation du coût de recrutement des membres
- Risques liés à l'environnement concurrentiel
- Risque d'une concurrence sur les prix dans le marché de la fidélisation CRM et des services pour les études
- Risque du non renouvellement de contrats importants
- Risques liés au recrutement et au départ de collaborateurs clés
- Risques liés au marché internet et aux technologies liées
- Risques liés au marché du mobile et aux technologies liées
- Risques de dépendance aux clients et/ou aux fournisseurs
- Risques de défaillance de paiement des clients
- Risques techniques et informatiques
- Risques liés à des changements significatifs de réglementation.

Les capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice écoulé dans les conditions ci-après proposées s'établiraient à 13.627.717 euros.

En application des dispositions prévues aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, relative aux délais de paiement des dettes fournisseurs de la Société, nous vous précisons que le solde de la balance fournisseurs au 31 décembre 2015 hors factures non parvenues s'élève à 724.940 euros décomposé comme suit :

- Fournisseurs établis en France :

	31/12/2015	31/12/2014
De 1 à 30 jours	544.313 euros	722.695 euros
De 31 à 60 jours	1.117 euros	42.064 euros
De 61 à 90 jours	51.177 euros	681 euros
Total	596.607 euros	765.440 euros

- Fournisseurs établis à l'étranger : 128.333 euros

B. Le Groupe

La situation financière du Groupe est saine. Il dispose d'une trésorerie nette d'environ 4,2 millions d'euros. Pour financer sa croissance externe, Bilendi SA a souscrit en 2015 deux emprunts qui se montent à 1.362.227 euros à la clôture de l'exercice. La société Badtech SAS dispose de deux emprunts pour un montant de 75.000 euros à la clôture de l'exercice.

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 9.662.521 euros au 31 décembre 2015.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté sont identiques à ceux exposés ci-avant pour la Société.

VI. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

1) Répartition du capital social et des droits de vote des actions inscrites au nominatif

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois-dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huitièmes ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2015.

Concernant les actionnaires qui avaient déjà franchi certains de ces seuils au 31 décembre 2014 :

- Au 31 décembre 2015 la société Innovacom détenait, comme au 31 décembre 2014, plus des trois vingtièmes du capital et plus du quart des droits de vote.
- Au 31 décembre 2015 Monsieur Marc Bidou détenait, comme au 31 décembre 2014, plus du dixième du capital et plus des trois vingtièmes des droits de vote.
- Au 31 décembre 2014 la société Alto Invest détenait plus du vingtième du capital. Au 31 décembre 2014 cette société détenait plus du dixième du capital et plus du vingtième des droits de vote.

Concernant les actionnaires qui n'avaient franchi aucun de ces seuils au 31 décembre 2014 :

- Au 31 décembre 2015 la société Custom Solutions détenait plus du quart du capital et plus du cinquième des droits de vote.
- Au 31 décembre 2015 la société Talence Gestion détenait plus du vingtième du capital.

2) Modifications du capital social intervenues au cours de l'exercice écoulé

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
Actions composant le capital social en début d'exercice	3.741.680	0,08	299.334,40
Actions annulées au cours de l'exercice écoulé	304.911	0,08	24.392,88
Actions émises au cours de l'exercice écoulé	-	-	-
Actions composant le capital en fin d'exercice	3.436.769	0,08	274.941,52

3) Actions achetées ou vendues par la Société en application des dispositions des articles L. 225-208 et L. 225-209 du code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce aux opérations suivantes sur ses propres actions :

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du contrat de liquidité :

- 389.820 actions ont été achetées au cours moyen de 3,7598 euros ;
- 416.812 actions ont vendues au cours moyen de 3,6396 euros.

Au 31 décembre 2015, la Société détenait dans le cadre dudit contrat de liquidité 40.035 de ses propres actions de 0,08 euro de nominal pour une valeur brute et nette de 157.188,67 euros.

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du programme de rachat (hors contrat de liquidité):

Au 31 décembre 2014, la Société détenait dans le cadre dudit programme de rachat 345.059 de ses propres actions de 0,08 euro de nominal

Au cours de l'exercice 2015, 4.852 actions ont été achetées au cours moyen de 2,67 euros et 45.000 actions ont été vendues au cours moyen de 2,32 euros.

Par ailleurs, il est rappelé que le Conseil d'administration de la Société, réuni le 28 avril 2015, a décidé, conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 19 juin 2014, de procéder à l'annulation des 304.911 actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2015, dans le cadre dudit programme de rachat, la Société ne détenait plus aucune de ses propres actions.

Nous vous informons que la Société n'a procédé à aucune opération de rachat ou de vente de ses propres actions en application des dispositions de l'article L. 225-208 du code de commerce.

4) Compte rendu des délégations consenties par les assemblées d'actionnaires au conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 est annexé au présent rapport. Ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé. (Annexe 1)

5) Approbation des rapports complémentaires du conseil d'administration et du commissaire aux comptes

Néant.

VII. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

1) Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des émissions d'options de souscription ou d'achat d'actions dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

2) Attribution d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des attributions d'actions gratuites dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-4 du code de commerce.

3) Seuil de participation des salariés au capital social

Nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice les salariés de notre Société et des sociétés qui lui sont liées ne détiennent aucune participation dans le capital social de la Société au sens de l'article L. 225-102 du code de commerce.

VIII. OPERATIONS EFFECTUEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouvez ci-après un tableau récapitulant les opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier au cours de l'exercice écoulé :

Date de l'opération	Déclarant	Instrument financier	Nature de l'opération	Montant de l'opération (en euros)	Prix unitaire (en euros)
09/04/2015	Marc Bidou	Actions	Acquisition	7 988,28	2,6628
10/04/2015	Marc Bidou	Actions	Acquisition	6 716,30	2,6865
12/05/2015	Marc Bidou	Actions	Cession	17 420,00	2,6000
12/05/2015	Marc Bidou	Actions	Acquisition	17 420,00	2,6000
01/06/2015	Marc Bidou	Actions	Acquisition	13 436,00	2,6873
11/06/2015	Marc Bidou	Actions	Acquisition	10 890,00	2,7225
06/07/2015	Marc Bidou	Actions	Acquisition	5 413,40	2,7067
13/07/2015	Marc Bidou	Actions	Acquisition	9 973,80	3,3246

IX. FILIALES ET PARTICIPATIONS

1) Résultats des filiales et participations de la Société

Vous trouverez dans le tableau annexé aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les principales informations financières des filiales et participations de la Société dont l'activité est exposée ci-avant.

2) Prises de participations significatives et prises de contrôle au cours de l'exercice écoulé

Néant.

3) Cessions de participations

Néant.

4) Aliénations d'actions et participations croisées

Néant.

5) Sociétés contrôlées – autocontrôle

Notre Société contrôle les sociétés suivantes : Bilendi Technology S.A.R.L (100 %), Dateos S.A.R.L. (100 %), Bilendi Ltd (100 %), Fabuleos SAS (100 %), Bilendi GmbH (100%), Badtech SAS (100 %), M3 Research A/S (100%), M3 Research AB (100%), M3 Research OY (100%), Bilendi Services Limited (100%) et 2WLS SA (51%).

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre Société.

X. PRESENTATION DES COMPTES - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

1) Présentation des comptes sociaux

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

2) Proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils vous sont présentés se soldant par un bénéfice net de 541.429 euros que nous proposons d'affecter en totalité au poste « Report à nouveau ».

3) Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

4) Charges et dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons le montant global des dépenses et charges non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts est nul pour l'exercice écoulé.

En conséquence, nous vous demandons de prendre acte de ce fait.

5) Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé (Annexe 2), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

XI. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1) Situation des mandats des administrateurs

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Monsieur Eric Petco, Monsieur Emmanuel Brizard et Monsieur Jean-Pierre Détrie courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Madame Caroline Noublanche et de Monsieur Georges Liberman courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir en 2019 et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Monsieur Philippe Guérinet et Monsieur Marc Bidou courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

2) Présidence et Direction Générale

Nous vous rappelons qu'aux termes des décisions en date du 30 juin 2015, le conseil d'administration a décidé, conformément aux dispositions légales et aux stipulations des statuts, de renouveler son option pour le cumul des fonctions de Présidence du Conseil d'administration et de Direction Générale. Il a, en outre, décidé de renouveler le mandat de Président Directeur Général de Monsieur Marc Bidou pour la durée de son mandat d'administrateur.

3) Liste des mandats sociaux ou fonctions exercées

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 alinéa 3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après (Annexe 3) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

4) Jetons de présence

Nous vous proposons d'allouer une somme de 60.000 euros aux administrateurs à titre de jetons de présence pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016.

5) Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que les mandats de Deloitte & Associés, commissaire aux comptes titulaire et BEAS, commissaire aux comptes suppléant courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

XII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous avons donné à votre commissaire aux comptes les indications utiles pour lui permettre de présenter son rapport spécial que lui prescrit d'établir l'article L. 225-38 du code de commerce et vous soumettons un projet de résolution relative à l'approbation de ce rapport.

XIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE COMMERCE

Néant.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le conseil d'administration

ANNEXE 1

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE

Date de l'assemblée	Nature de l'autorisation	Montant initialement autorisé (le cas échéant, solde du montant autorisé après utilisations des délégations par le conseil d'administration)	Utilisation des délégations par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé	Montant utilisés / nombre de titres émis / souscrits
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 juin 2013 (20ème résolution)	Délégation au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximum (augmentation de capital) : 65.000 euros ² Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 5.000.000 euros ³ Autorisation échue depuis le 5 août 2015.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 juin 2013 (21ème résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec suppression du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société	Montant nominal maximum (augmentation de capital) : 65.000 euros Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 5.000.000 euros Autorisation échue depuis le 5 août 2015.	Néant	Néant

² Plafond global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 20^{ème}, 21^{ème} et 22^{ème} résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 juin 2013 a été fixé à 65.000 euros.

³ Montant global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être émises en vertu des 20^{ème}, 21^{ème} et 22^{ème} résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 juin 2013 a été fixé à 5.000.000 euros.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 juin 2013 (22ème résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	Nombre maximum de titres : 15% du nombre de titres initialement émis Autorisation échue depuis le 5 août 2015.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 5 juin 2013 (24ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de tout ou partie des primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant nominal maximum : 65.000 euros Autorisation échue depuis le 5 août 2015.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2014 (13ème résolution)	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de d'émettre 100.000 bons de souscription d'actions (« BSA 2014-1 »)	Nombre maximum de titres : 100.000 ⁴ (Solde 52.000) Montant nominal maximum : 8.000 euros (Solde : 4.160) Autorisation échue depuis le 18 décembre 2015.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2014 (15ème résolution)	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de d'émettre 100.000 options de souscription ou d'achat d'actions (les « Options 2014-1 »)	Nombre maximum de titres : 100.000 (Solde 52.000) Montant nominal maximum : 8.000 euros (Solde : 4.160) Autorisation valable jusqu'au 18 août 2017.	Néant	Néant

⁴ Limite globale pour l'ensemble des BCE 2014-1, BSA 2014-1, Stock-Options 2014-1 et AGA 2014-1 dont l'émission par le conseil d'administration a été autorisée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2014.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2014 (16ème résolution)	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre gratuitement 100.000 actions (AGA 2014-1).	Nombre maximum de titres : 100.000 (Solde 52.000) Montant nominal maximum : 8.000 euros (Solde : 4.160) Autorisation valable jusqu'au 18 août 2017.	CA 16/12/2015 : attribution de 17.000 AGA 2014-1	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 juin 2014 (19ème résolution)	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission de tous titres de capital par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du code monétaire et financier	Montant nominal maximum : 59.860 Autorisation valable jusqu'au 18 août 2016.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 (12ème résolution)	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de d'émettre 60.000 bons de souscription d'actions (« BSA 2015-1 »)	Nombre maximum de titres : 60.000 ⁵ Montant nominal maximum : 4.800 euros Autorisation valable jusqu'au 29 décembre 2016.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 (14ème résolution)	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de d'émettre 60.000 options de souscription ou d'achat d'actions (les « Options 2015-1 »)	Nombre maximum de titres : 60.000 (Solde 52.000) Montant nominal maximum : 4.800 euros (Solde : 4.160) Autorisation valable jusqu'au 29 août 2018.	CA 16/12/2015 : attribution de 8.000 Options 2015-1	Néant

⁵ Limite globale pour l'ensemble des BSA 2015-1, Stock-Options 2015-1 et AGA 2015-1 dont l'émission par le conseil d'administration a été autorisée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 (18ème résolution)	Délégation au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximum (augmentation de capital) : 50.000 euros ⁶ Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 4.000.000 euros ⁷ Autorisation valable jusqu'au 29 août 2017.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 (19ème résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec suppression du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société	Montant nominal maximum (augmentation de capital) : 50.000 euros Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 4.000.000 euros Autorisation valable jusqu'au 29 août 2017.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 (20ème résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	Nombre maximum de titres : 15% du nombre de titres initialement émis Autorisation valable jusqu'au 29 août 2017.	Néant	Néant

⁶ Plafond global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 a été fixé à 50.000 euros.

⁷ Montant global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances susceptibles d'être émises en vertu des 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} résolutions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 a été fixé à 4.000.000 euros.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2015 (22ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de tout ou partie des primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant nominal maximum : 50.000 euros Autorisation valable jusqu'au 29 août 2017.	Néant	Néant
---	---	---	-------	-------

ANNEXE 2

TABLEAU FAISANT APPARAÎTRE LES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE CHACUN DES EXERCICES CLOS AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Capital en fin d'exercice					
Capital social	326 606	326 606	299 334	299 334	274 942
Nombre d'actions ordinaires	4 082 579	4 082 579	3 741 680	3 741 680	3 436 769
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffres d'affaires (HT)	6 984 785	6 911 761	7 100 894	6.634.665	8.663.895
Résultats av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	- 327 819	- 361 272	3 018 364	195 788	1 652 986
Impôts sur les bénéfices	- 121 301	- 202 839	- 140 572	- 216 780	- 184 909
Participation des salariés					
Résultats ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	245 833	- 7 385 138	1 236 751	- 139 984	541 429
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	- 0,08	- 0,09	0,81	0,11	0,53
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,06	- 1,81	0,33	- 0,04	0,16
Dividende attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	44	38	36	35	39
Montant de la masse salariale	2 084 439	2 006 422	2 177 420	2 204 343	2.351.567
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu.Soc.oeuvres)	1 017 210	989 507	1 023 063	1 023 206	1.077.851

ANNEXE 3

LISTE DES MANDATS SOCIAUX ET FONCTIONS EXERCÉS AU TITRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL DANS TOUTE SOCIÉTÉ (« Société Concernée ») PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Dirigeants et associés de la société			Fonctions exercées et intérêts détenus d'autres sociétés y compris les étrangers et les sociétés du groupe			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du conseil d'administration Directeur Général	Marc BIDO 18/05/1966		Bilendi S.A. Dateos Bilendi Ltd Fabuleos 2WLS (2) Bilendi Gmbh Efficity Geolid Badtech M3 Research M3 Research M3 Research Bilendi Services	S.A. SARL Limited SAS SA Gmbh SA SAS SAS A/S AB OY Limited	Paris- France Paris – France Londres – GB Paris - France Casablanca - Maroc Berlin – Allemagne France Lyon – France Paris – France Odense – Danemark Stockholm – Suède Helsinki – Finlande EBENE – Ile-Maurice	P- DG Gérant Chairman administrateur Président Administrateur Geschäftsführer Administrateur Membre du comité stratégique Président Chairman of the board Styrelseordförande Ordförande Directeur
Administrateur	Philippe GUERINET 21/12/1966		Maydream Maydream, Inc	SA Incorporated	Suresnes (FR) Hoboken (NJ)	Administrateur – Président Directeur Général Administrateur / Trésorier
Administrateur	Eric PETCO 05/04/1960		La Betelgeuse Euroformadis Sorec Bertin	SAS SAS SARL SAS	Paris (FR) Paris (FR) Valenciennes (FR) Paris (FR)	Président Président Gérant Administrateur
Administrateur	Emmanuel BRIZARD 17/11/1948		Néant			
Administrateur	Jean Pierre DETRIE 24/09/1946		HBS MODELISA	SARL SARL	Courtaboeuf (FR) Boulogne (FR)	Gérant Gérant
Administrateur	Georges LIBERMAN 30/01/1952		Ligeo & Associates	SAS	Montpellier (FR)	Président
Administrateur	Caroline NOUBLANCHE 13/07/1976		Doro	SAS	Lund (SWE)	Directrice Marketing&Portfolio – Vice-Présidente